



S.O.S

**INONDATIONS**

TUBIZE

Préalerte de crue du samedi  
28/12/2013 sur la Senne

# Données hydrologiques du 28/12/2013 sur la Senne

## Débits maximum: 24,5 m<sup>3</sup>/S - hauteur maximum 2,43 M

Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques - Etat des ... Page 1 sur 1

Portail Wallonie | Accueil - Plan du site

Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques  
 "Les Voies hydrauliques, les voies du développement durable..."

Vous êtes ici : Accueil > Hydrologie > Données actuelles / InfoCruie > Etat des eaux / InfoCruie

- Rubriques**
- Les voies d'eau
  - Promotion et intermodalité
  - Transport par eau
  - Tourisme et loisirs
  - Hydrologie
    - Objectifs et méthodes
    - Données actuelles / InfoCruie
    - Etat des eaux / InfoCruie**
      - Bulletin
      - Situation générale
      - Bilans trimestriels
      - Données archivées et statistiques
      - GT Inondations
    - Infos des voies hydrauliques

- Accès direct**
- Statistiques de navigation
  - Les avis à la batellerie / R.I.S.**
  - Le journal de la batellerie
  - Le bulletin hydrologique
  - Etat des eaux / InfoCruie
  - Les aides à la batellerie
  - Les horaires des ouvrages d'art

- Outils**
- Qui sommes-nous ?
  - Nous contacter
  - Outils de recherche
  - Liens/adresses utiles

Secteur : SENNE  
 SENNE + AFFLUENTS : Situation normale

**Avertissement :** Les données publiées ci-dessus sont non contrôlées. La fréquence de mise à jour est variable en fonction des stations et de la situation hydrologique.

Un clic sur l'icône en forme de graphique permet de visualiser les données observées sur les 7 derniers jours

Station	Rivière	Phase	Graph	Hauteurs (m)			
				28/12 - 9h	28/12 - 15h	28/12 - 21h	29/12 - 3h
TUBIZE	SENNE			1,84	2,43	2,22	1,56
RONQUIERES Samme	SAMME			1,68	1,56	1,18	1,06
OISOUECO	CANAL BXL-CHARLEROI			1,54	1,35	1,14	1,24
RONQUIERES Bief Aval	CANAL BXL-CHARLEROI			1,45	1,36	1,13	1,40
GOLY	PIETON			0,75	0,68	0,51	0,46

Station	Rivière	Phase	Graph	Débits (m <sup>3</sup> /sec)			
				28/12 - 9h	28/12 - 15h	28/12 - 21h	29/12 - 3h
TUBIZE	SENNE			16,0	24,5	21,0	12,8
RONQUIERES Samme	SAMME			13,5	11,1	5,3	3,9
GOLY	PIETON			1,4	1,1	0,6	0,4

Station	Rivière	Phase	Graph	Pluies (mm) - somme sur 6 heures			
				28/12 - 9h	28/12 - 15h	28/12 - 21h	29/12 - 3h
TUBIZE	SENNE			-	-	-	-
SOIGNIES	(SENNE)			7,7	0,0	0,0	0,1
LILLOIS	HAIN			-	-	-	-
SENEFFE	(SAMME)			7,6	0,0	0,0	0,1

Autre bassin      Carte détaillée      Provinces et communes concernées      Commentaires et prévisions

# Zone d'Immersion Temporaire de Steenkerke (ZIT), ne fonctionnant toujours pas, installation de la cabine électrique



# ZIT de Steenkerke (205.000 M3)



# Future ZIT de Steenkerke



# Ouvrage en voie de finalisation



# Ouvrage de la future ZIT de Steenkerke



# Echelle au pont de la caserne des pompiers à 8h45 (2m05)



# Pont de Ripain à 13h26



28.12.2013 13:26

# Pont d'Ophain à 13h30



# Pont de la caserne des pompiers à 13h37 (+ ou - 24 M3/S)



# Echelle au pont de la caserne des pompiers à 13h38 (2m42)



# Pont de la caserne des pompiers (aval)



# Zone entre la caserne et le Stierbecq (13h43)



28.12.2013 13:43

# Pont Scandiano (13h44)



28.12.2013 13:44

# Echelle à la caserne des pompiers à 16h37 (2m45)



# Vanne de Lembeek (14h40)



# Vanne de Lembeek



# Senne en débordement à la Vanne de Lembeek



28.12.2013 14:40

# La Senne débordant au dessus du mur



28.12.2013 14:41

# Déversoir vers le canal



# Canal de la Senne à 14h42



# Niveau du canal (14h43)



28.12.2013 14:43

# Vannes auxiliaires fermées



28.12.2013 14:45

# Revendications

## Prévention pour limiter les débordements de la Senne

- Etude SEPRO, réalisation des trois bassins d'écrêtement aux quantités de 1.529.500 M3 et ceci pour protéger les habitations de Rebecq et Tubize à savoir:
- Senne Steenkerke 758.700 M3
- Brainette Steenkerke 483.353 M3
- Tubize 287.546 M3
- Total 1.529.500 M3

La ZIT de Steenkerke est prévue pour pouvoir stocker 205.000 M3, cet aménagement est tout à fait positif, mais tout à fait insuffisant pour pouvoir protéger Rebecq et Tubize des inondations.

- Curage et entretien régulier de la Senne

**Soucis sur la Senne**

## Pont de la prairie des angles (arsenal des pompiers)

-Pour protéger les habitations riveraines, ce pont sur la Senne devrait être recalibré pour pouvoir accepter un débit de 50 M<sup>3</sup>/S



L'aménagement en 2012 par le S.P.W. du by-pass de Ripain a augmenté le débit de passage de 24M3/S à 40 M3/S. Cet aménagement a augmenté la capacité de débit et par conséquent la rapidité de la montée des eaux vers les zones habitées situées en aval.



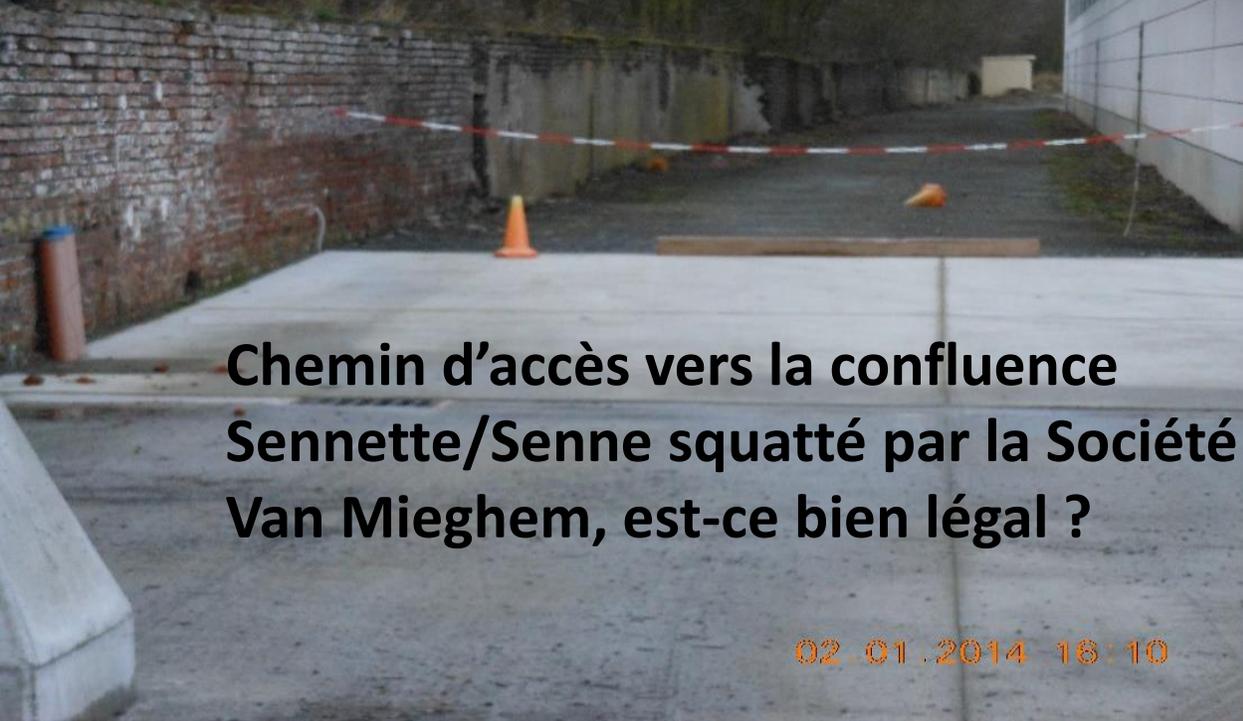
# Z.I.T. de Steenkerke toujours pas terminée



28.12.2013 12:35

# L'imperméabilisation des sols continue en zone inondable





**Chemin d'accès vers la confluence  
Sennette/Senne squatté par la Société  
Van Mieghem, est-ce bien légal ?**

02.01.2014 16:10



**Imperméabilisation des sols à la dalle de Cetraval à côté du port  
de Clabecq**

13.06.2013 11:18



**Eboulement**



**Coin de la dalle côté Senne**

13.06.2013 10:53



**Dalle Cetraval**

13.06.2013 10:54

Préalerte de crue du 28/12/2013  
Le Coeurcq

# Niveau à la passerelle aux étangs de Coeurcq à 8h04



28.12.2013 08:04

# Rue d'Hennuyères sous eau au Stehoux



# Coulée de la rue d'Hennuyères vers le Coeurcq



# Le Coeurcq en amont du Stehoux



28.12.2013 08:18

# Niveau au pont de Stehoux (8h23)



# Nouveau pont au stade Leburton (8h32)



28.12.2013 08:32

# Le Coeurcq avant le pont de la rue Reine Astrid



28.12.2013 08:34

# Niveau au pont de la rue Reine Astrid (8h35)



# Niveau au pont de la rue Ferrer (8h56)



28.12.2013 08:56

# Niveau à la passerelle aux étangs de Coeurcq à 12h07



28.12.2013 12:07

# Revendication

- **Les préalertes et les alertes successives sur le Coeurcq démontrent très clairement l'urgence de l'aménagement de la ZIT en aval des étangs de Coeurcq**

Préalerte de crue du 28/12/2013  
Le Froye

# Pont sur le Froye à hauteur de la rue du pont des Pierres (9h16)



# Pont sur le Froye à hauteur de la rue du pont des Pierres



# Confluence Froye/Senne (9h20)



28.12.2013 09:20

# Chevaux sur une île (rue de la Maraude)



# Pont sur le Froye à hauteur de la rue du pont des Pierres (16h46)



# Eau montant dangereusement vers la rue du Pont des Pierres



28.12.2013 16:47

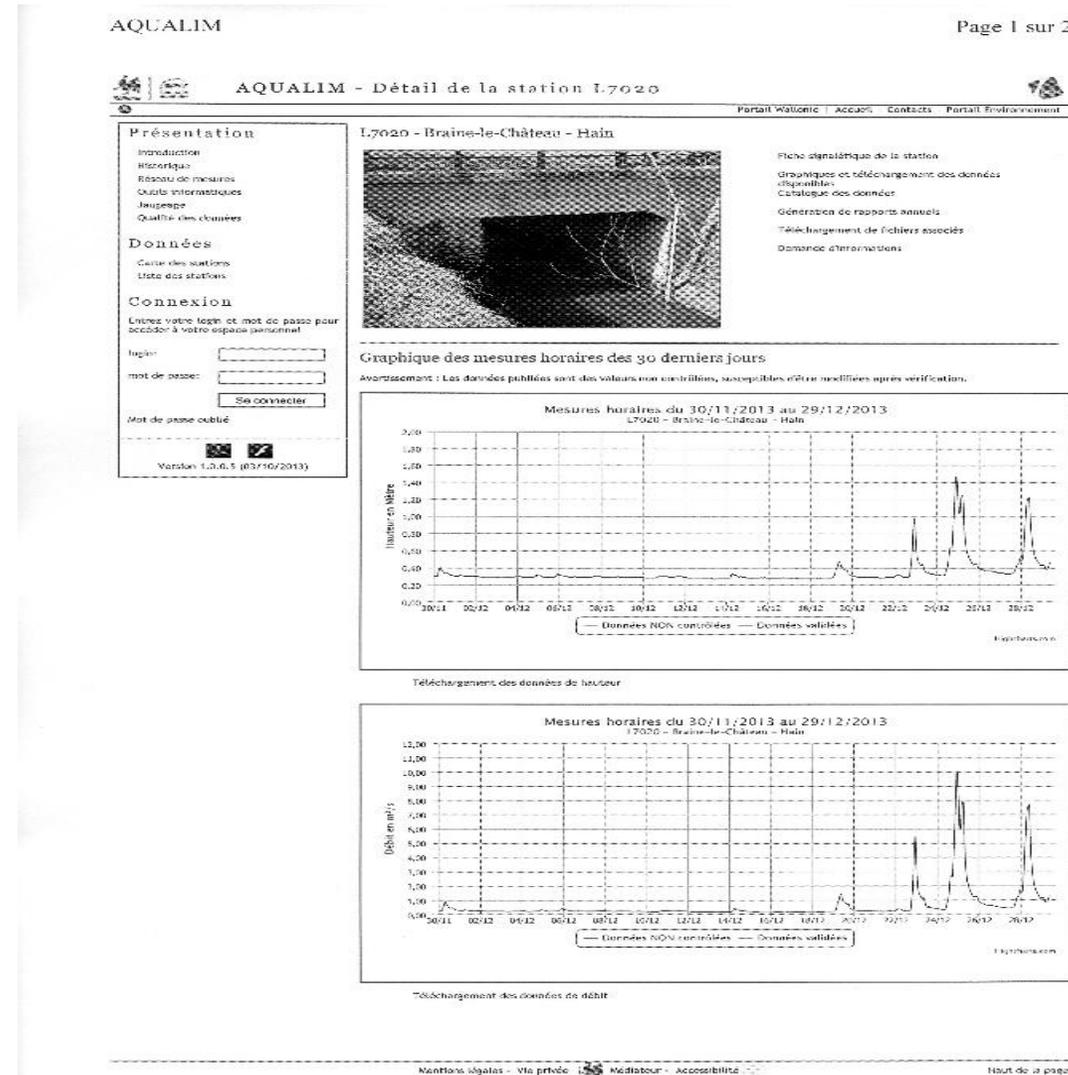
# Revendication

- **La situation lors de l'alerte de crue du 28/12/2013 démontre une fois de plus l'urgence d'aménager une ZIT sur le Froye.**

Préalerte de crue du 28/12/2013  
Le Hain

# Données hydrologiques du 28/12/2013 sur le Hain

Débits maximum: 10m<sup>3</sup>/S - hauteur maximum 1,43 M



# Niveau au pont sur le Hain rue des Combattants (9h33)



28.12.2013 09:33

# Rejet de la station d'épuration à Braine le château 9h37



# Echelle au limnigraphe de Braine le Château (1M05)



# Z.I.T. du Paradis à Braine l'Alleud

## Site du Paradis

Déviation du cours d'eau « Le Hain »  
et création d'un plan d'eau / zone d'immersion temporaire



- Maitre d'ouvrage : Commune de Braine-l'Alleud  
Grand'Place Baudouin 1er, 3  
1420 Braine-l'Alleud
- Auteur de projet : Commune de Braine-l'Alleud
- Entrepreneur : SPRL Meuse Travaux  
Chaussée de Wavre, 255  
4520 Wanze
- Renseignements : Monsieur le Bourgmestre  
Grand'Place Baudouin 1er, 3  
1420 Braine-l'Alleud  
bourgmestre@braine-lalleud.be
- Montant des travaux : 3.203.000€ TVAC
- Fin prévue du chantier : Décembre 2013

### Légende du plan :

- Chemins
- Berges de la Z.I.T.
- Déviation du Ruisseau « Le Hain »
- Déversoir de sécurité
- Végétation existante et maintenue
- Saule têtard à replanter

Editeur responsable : Vincent SCOURNEAU, Bourgmestre, Grand'Place Baudouin 1er, 3 - 1420 Braine-l'Alleud

# Zone d'Immersion Temporaire de Braine l'Alleud (ZIT) qui n'est pas encore en fonctionnement



28.12.2013 10:27

# Arrivée d'eau à la ZIT de Braine l'Alleud



# ZIT du PARADIS



28.12.2013 10:30

# ZIT de Braine l'Alleud



28.12.2013 10:34

# Moine et tuyau en béton / régulateur de niveau de la ZIT du Paradis de Braine l'Alleud



# Sortie des régulateurs de niveau vers le Hain



28.12.2013 10:51

# Barrage de la ZIT/UCB de Braine le Château



# Barrage de la ZIT avec le bâtiment de l'ASBL animaux en péril en arrière plan



# Constatez que la ZIT ne fonctionne pas



28.12.2013 09:51

# La ZIT/UCB



# La ZIT/UCB



28.12.2013 10:00

# Sorties à l'entreprise UCB vers le Hain



# Sortie à l'entreprise UCB



# Sortie à l'entreprise UCB



# Rejet de la station d'épuration (11h47)



28.12.2013 11:47

# Pont de la rue des Combattants (11h48)



# Hain à l'arrière du Car Wash à Clabecq (11h48)



28.12.2013 11:51

# Hain au 45 à Clabecq



28.12.2013 11:52

# Hain au 45



28.12.2013 11:52

# Hain à sa confluence avec le canal à Clabecq



28.12.2013 11:54

Hain passant sous le chemin de hallage juste avant sa confluence avec le canal



28.12.2013 11:55

Soucis sur le Hain

Une question reste toujours posée, quel est le rôle exact que joue la station d'épuration dans les épisodes de crues du Hain....



# La ZIT du Paradis n'est toujours pas terminée



La ZIT UCB de Braine le Château ne fonctionne pas et par conséquent les habitations riveraines de Braine le Château, de la rue des Combattants et du 45 sont toujours en danger



Les travaux effectués par l'IBW pour by-passer les eaux pluviales vers la ZIT/UCB ne fonctionne pas



- Une chose est certaine, si aucune mesure d'importance n'est prise rapidement sur le HAIN, le pire est à craindre pour l'avenir

# Mesures de préventions générales contre les inondations

- Les gestionnaires (R.W. et la Province) doivent équiper nos cours d'eau de limnimètres et pluviomètres sur l'ensemble du bassin versant de la Senne et ceci pour avoir une vue d'ensemble du comportement hydraulique du bassin
- Des ZIT en suffisances
- Des cours d'eau curés et entretenus régulièrement
- Des réseaux d'égouttage efficaces et entretenus
- Une limitation de l'urbanisation à outrance
- Des règles d'urbanisme plus strictes
- Des parkings perméables
- Des implantations obligatoires de citernes d'eau de pluie pour rétention temporaire d'eau fluviale (tampon d'orage) pour les nouvelles constructions

## Permis d'urbanisme

Le Plan de Prévention des Risques Inondations (P.P.R.I.) prévoit que « *tout bâtiment neuf, toute reconstruction et extension, sur l'ensemble du territoire de la commune de Tubize sera équipé d'une citerne d'eau de pluie et d'un bassin d'orage (ou de tout système combinant les deux) dont le rôle sera de différer l'écoulement des eaux de pluie dans le réseau d'égouts public. Ce dispositif a pour but de participer à la réduction du risque d'inondation par la saturation des égouts publics lors de fortes précipitations et devra figurer dans les plans de demande de permis d'urbanisme ainsi qu'une note de calcul reprenant les surfaces imperméables et le dimensionnement de la citerne / bassin d'orage selon la Note d'Information Technique (N.I.T.) émise par le Centre Scientifique et technique de la Construction. La capacité de stockage permanente en eau de pluie sera de minimum 5000 litres ..... »*

Cette obligation urbanistique est-elle déjà en vigueur à Tubize ?

Lorsque le niveau de la citerne se situe en dessous du niveau du réseau d'égouts, une pompe doit-elle obligatoirement être placée ?



## Le Canal

**Nous maintenons nos revendications adressées aux Ministres Lutgen et Di Antonio ayant les voies navigables dans leurs attributions, et reprises dans nos courriers des 12/12/2011 et 07/02/2012 proposant des mesures de prévention. Ces courriers sont accessibles sur notre site internet - [www.sos-inondations-tubize.be](http://www.sos-inondations-tubize.be)**

A savoir:

- Un dialogue interrégional, ayant une vue globale de la gestion du canal
- Un canal bien entretenu curé à heure et à temps
- Construction de digues (comme à Lot et Ruisbroek) pour protéger les habitations situées en dessous du niveau du canal et plus précisément aux habitations de la rue des Déportés, du zoning Fabelta et le centre de Tubize
- Revoir la problématique de la Vanne de Lembeek, et l'utiliser de façon « régulable » en tenant compte des mesures prises en amont et en aval sur la Senne et sur la canal
- Augmenter les capacités de turbinage et des by pass des écluses, et ceci pour pouvoir libérer plus rapidement les eaux des biefs vers la mer

- Que les responsables des voies d'eau navigables Wallonnes, flamandes et Bruxelloises et plus particulièrement le personnel affecté aux écluses soient préalablement et prioritairement informés des niveaux d'alerte de crue de la Samme et du Hain, par exemple par transmetteur d'alarme sur GSM
- Que les provinces, les communes, les riverains et les entreprises situées en bord de canal soient informés par les voies navigables des risques de débordement du canal
- Que les éclusiers obtiennent les outils adéquats pour qu'ils soient informés des prévisions de crues et du niveau des cours d'eau .Les éclusiers Flamands doivent pouvoir anticiper les évènements en toute connaissance de cause, ce qui, il faut bien l'avouer, n'est pas le cas actuellement.
- Que les autorités Flamandes et Bruxelloises investissent en matière de capacités de turbinage ou de by pass des écluses pour libérer plus rapidement les eaux du canal vers la mer

# Constations d'SOS-INONDATIONS-TUBIZE

Il s'en est fallu de très peu pour que les Tubiziens subissent ce 28 décembre 2013 de nouvelles inondations.

Chaque fois qu'il pleut et que l'eau monte, la même anxiété se lit sur les visages, certains riverains en sont tombés malades.

N'attendons plus pour les aider .....

# Appel aux autorités responsables

- Les pouvoirs publics ont le devoir de protéger les riverains situés en bordure de nos cours d'eau.
- Ils se doivent de libérer très rapidement les budgets nécessaires pour réaliser les mesures de préventions qui s'imposent, et ce pour limiter au maximum les risques d'inondations
- Nous lançons un appel à toutes les autorités responsables (R.W., Province et Commune) pour qu'elles tiennent compte de l'anxiété permanente de toutes les familles sinistrées de novembre 2010, auxquelles s'ajoutent les sinistrés de janvier 2011, d'août 2011, mai 2012 et octobre 2012, ces familles demandent d'être enfin protégées par la prise de mesures efficaces et rapides
- Dépêchez-vous car la nature n'attend pas

